

**Avis d'Appel d'Offres n° MSPLS/KIRA/AON/F/27/2022**

**Pays : BURUNDI**

**Nom du Projet : PROJET D'APPUI AU SYSTEME DE SANTE DU BURUNDI  
« Projet KIRA »**

**N° du DON IDA : D7900- BI**

**REFERENCE DU DAO: BI-MOH-247263-GO-RFB**

**Intitulé du marché :**

**c**

1. Le Gouvernement du Burundi représenté par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'appui au Système de Santé du Burundi « **Projet KIRA** » et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre d'**achat de Kit de Prophylaxie Post Exposition au Viol**
2. Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/ Projet KIRA sollicite des offres à plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir :  
Lot 1: Les médicaments antirétroviraux  
Lot 2: Les médicaments essentiels  
Lot 3: Les vaccins, tests et accessoires  
Ces fournitures seront livrées dans les entrepôts de la Centrale d'Achat des Médicaments du Burundi (CAMEBU) et au Programme Elargi de Vaccination (PEV), sis à Bujumbura ; Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA. Le délai de livraison est de trois (03) mois calendrier. Aucune marge de préférence n'est prévue.

**a) Si le Soumissionnaire est le fabricant**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

**i) Capacité financière**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années fixées à :
  - 400 000 000 Fbu pour Lot 1 : Les médicaments antirétroviraux:
  - 130 000 000Fbu pour Lot 2 : Les médicaments essentiels
  - 1000 000 000 Fbu pour Lot 3 : Les vaccins, tests et accessoires
- Fournir une attestation délivrée par une Banque acceptable certifiant que le soumissionnaire dispose des fonds nécessaires ou s'engageant d'octroyer une ligne de crédit d'un montant équivalent à 80% du montant du(es) lot(s) à lui adjuger.

**ii) Capacité technique et expérience**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Avoir exécuté avec satisfaction au moins deux (02) marchés de même nature, de taille et complexité analogue au (x) lot (s) à adjuger au cours des trois dernières d'années (Pièces justificatives à l'appui: Contrats et procès-verbaux de réception).

- b) **Si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant**, mais propose des Fournitures au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le soumissionnaire doit posséder et faire la preuve qu'il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-

- avant, et le Soumissionnaire doit faire la preuve qu'il a réalisé avec succès deux (02 ) marchés pour des fournitures similaires au cours des trois (03) dernières années , donc les fournitures de même catégorie d'un coût presque équivalent à celui qui est proposé dans l'offre (joindre à l'offre les copies de Lettres de Marché et les copies des PV de réception). Il doit posséder une pharmacie de gros.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement *mise à jour en Novembre 2020* de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
  4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de *la Direction Générale des ressources* du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Avenue NGENDANDUMWE n° 4, Tél :+257 22 27 63 04 , 22 27 63 07 ou 22 27 63 08 sis dans les locaux du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, « **Projet KIRA** » tous les jours ouvrables de 7h 30 min à 12.00 h et de 14h à 17h30 min.
  5. Dossier d'Appel d'offres en la langue française peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé moyennant un paiement non remboursable de cent mille francs burundais (**100 000 Fbu**) ou l'équivalent en une monnaie convertible. La moitié de ce montant (50 000 Fbu) est à verser sur le compte N°**1101/001.04** ouvert à la BRB pour « recettes non fiscales » et l'autre moitié (50 000 Fbu) sur le compte n°**02021-0071685-49** ouvert à la BCB au profit du Renforcement des Soins de Santé. Le dossier d'appel d'offres sera adressé au soumissionnaire sur présentation des bordereaux de paiement.
  6. Les offres devront être remises au Secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA au plus tard le **16 /11/ 2022 à 10 heures locales**. La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les offres remises au-delà de l'heure susmentionnée ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du *Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida/Projets IDA* le **16/11/ 2022 à 10 heures 30 minutes, heure locale**.
  7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission délivrée par une Banque de premier rang pour un montant de :
    - Lot 1 (Les médicaments antirétroviraux) : Trois (3 000 000 BIF) million de francs burundais ou équivalent en monnaie librement convertible ;
    - Lot 2 (Les médicaments essentiels) : Un (1 000 000 BIF) million de francs burundais ou équivalent en monnaie librement convertible ;
    - Lot 3 (Les vaccins, tests et accessoires) : Huit (8 000 000 BIF) millions de francs burundais ou équivalent en monnaie librement convertible ;

8. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

**Nom de l'Agence d'exécution** : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/ Projet KIRA

**Nom du bureau** : Direction Générale des Ressources

**Adresse du bureau** : BP 1820 BUJUMBURA, Avenue Pierre NGENDANDUMWE n° 4, BUJUMBURA, BURUNDI:Téléphone : + 257 22 27 63 04/ 22 27 63 07/08 ; Code du pays : +257 ; Bujumbura ,Tél : +257 22 27 63 04, 22 27 63 07 ou 22 27 63 08.

Adresse \_\_\_\_\_ électronique:  
joasndayiragije@gmail.com;  
pascalmafuyiritano@gmail.com

jeancharles.ntahimpera@yahoo.fr;  
pbansitanya3@gmail.com;